

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE POLICE NORD VAUDOIS

CHAMBLON, CHESEAUX-NOREAZ, EPEDES, MATHOD, MONTCHERAND, ORBE, POMY,
SUCHY, SUSCEVAZ, TREYCOVAGNES, YVERDON-LES-BAINS

DECISION DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Séance du 29 juin 2022

En vertu des dispositions de l'art. 113 de la LEDP le bureau du Conseil intercommunal porte à la connaissance des électrices et électeurs des Communes concernées, que celui-ci a :

- 1) **Accepté à l'unanimité le préavis 01/2022 concernant les comptes de l'exercice 2021 présentés par l'extrait du compte 611.**
- 2) **Accepté à l'unanimité le préavis 02/2022, traitant le rapport de gestion 2021.**
- 3) **Elu à l'unanimité au Conseil intercommunal Police Nord vaudois :**
 - **M. Pascal Wüthrich, Treycovagnes, Président**
 - **M. Christophe Décoppet, Suscévaz, Vice-Président**
 - M. Olivier Maibach, Yverdon-les-Bains, Scrutateur
 - M. Cédric Pittet, Suchy, Scrutateur
 - M. Nicolas Hernan, Method, scrutateur suppléant
 - Mme Vanessa Buffalo, Montcherand, scrutatrice suppléante.

Ces 3 décisions ne peuvent être porteuses de droit à référendum. Les électrices et électeurs peuvent consulter les préavis ainsi que les textes de ces décisions sur le site Internet de Police Nord vaudois.

Au nom du bureau du Conseil intercommunal :

Le Président
Pascal Wüthrich



La Secrétaire
Malou Miéville